

# ATELIER DE VALIDATION DU RAPPORT SUR LES INDICATEURS DE CAPACITÉS EN AFRIQUE 2010

## Thème :

PRESENTATION DE LA METHODOLOGIE D'EVALUATION  
DES INDICATEURS DE CAPACITES EN CÔTE D'IVOIRE

TUNIS, le 19-20 Janvier 2012

# Plan de l'exposé

- **I/ La collecte des informations**
- **II/ Analyse et validation des informations**
- **III/ Avantages de l'autoévaluation**

# I. La collecte des informations

- Deux agents de collectes ont été recrutés, une doctorante en Sciences Economiques et l'autre Ingénieur des Travaux Statistiques.
- Des courriers et des fax ont été adressés par la CAPEC aux différentes structures susceptibles de fournir des informations nécessaires à l'étude avant chaque rendez-vous.
- Ces agents ont collecté des informations (documents et opinions) auprès des responsables de l'administration publique, du secteur privé, de la société civile, et des institutions internationales sur la période du 17/08/2011 au 30/08/2011
- Pour compléter les informations obtenues sur le terrain, il y a eu une collecte d'information sur internet et l'achat de certains documents.

## **II. Analyse et validation des informations**

- Après la collecte d'informations par nos agents, un rapport de collecte d'informations a été rédigé et un atelier d'évaluation a été organisé par la CAPEC le 06/09/2011.
- Cet atelier a vu la participation de quelques structures contactées lors de l'enquête et de quelques chercheurs. Ce sont entre autre:  
la Direction générale de l'économie , la Direction générale du plan , la BCEAO (agence du plateau), l'Association Professionnelle des Banques et Etablissements Financiers de Côte d'Ivoire, la Confédération Générale des Entreprises de Côte d'Ivoire, l'Union Générale des Travailleurs de Côte d'Ivoire, la Convention Nationale de la Société Civile, le Centre Ivoirien de Recherches Economiques et Sociales (CIREs) et la CAPEC .

## **II. Analyse et validation des informations**

- L'implication de ces différentes structures a permis d'affiner les informations recueillies et d'obtenir des informations additionnelles notamment sur les banques commerciales dont la majorité des responsables contactés n'ont pas reçu nos enquêteurs.
- Avant de procéder à l'évaluation de chacun des critères, un exposé a situé le contexte de l'étude et donné la méthodologie. Des explications ont été fournies sur chacun des critères afin de s'assurer que tous les participants ont la même compréhension.
- Sur la base de ces explications et des informations collectées, chaque participant a donné une note sur une échelle de 1 à 6 en la motivant. La note finale retenue est la médiane des notes qui présente l'avantage de ne pas être affectée par des valeurs extrêmes de nature aberrantes.

## **II. Analyse et validation des informations**

- A la suite de la tenue de l'atelier, il y a eu l'étape de la rédaction du rapport.
- Ce rapport présente les notations et synthétise les justifications des participants à l'atelier, les avis et les documents collectés par nos agents enquêteurs.
- Il a été envoyé d'abord aux participants de l'atelier et ensuite à l'ACBF.

### **III. Avantages de L'autoévaluation**

- L'autoévaluation qui est le fruit de l'expertise locale présente beaucoup d'avantages :
  - ▶ Elle permet aux responsables des structures concernées par l'évaluation CPIA de s'approprier le processus d'évaluation
  - ▶ Elle assure la fiabilité des scores CPIA et favorise l'acceptation de ceux-ci par les autorités nationales.
  - ▶ Elle accroît les chances d'utilisation du CPIA pour établir les priorités dans les réformes des politiques et institutions et/ou de réussite des programmes fondés sur le CPIA
  - ▶ Elle aide à renforcer le dialogue entre les structures concernées par l'évaluation.



MERCI POUR VOTRE  
ATTENTION